

Une lettre autographe de Charles Baudelaire

Christian Rivoire

Dans les années soixante, Alexis Leger a recensé avec minutie, dans un petit classeur noir¹, les éditions rares qu'il possédait dans sa bibliothèque. Quarante-deux ouvrages sont ainsi mentionnés ; pour la plupart offerts par des éditeurs ou des amis, écrivains ou hommes politiques. Trois portent une dédicace à la princesse Bassiano ; c'est donc elle qui a dû ensuite les offrir à Saint-John Perse.

Pourtant, si précis qu'il soit, cet inventaire ne recouvre pas entièrement les richesses bibliophiliques que contenait la bibliothèque personnelle du poète, dont la Fondation Saint-John Perse assure aujourd'hui la conservation et la mise en valeur. En particulier il ne mentionne pas le livre d'Asselineau : *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre*, A. Lemerre, Paris, 1869.

L'édition originale de cet in-12 est pourtant très recherchée pour les cinq portraits gravés par Bracquemond et Manet qu'elle comporte. Une recherche sur Internet nous apprend qu'un exemplaire en a été mis en vente à 1 200 euros à la Foire Saint-Sulpice de Paris en juin 2004² ; mais les enchères sont beaucoup plus importantes quand l'ouvrage est enrichi d'autres documents. Ainsi, le 8 novembre 2001, ce livre s'est vendu 150 000 FF. soit environ 23 000 euros lors d'une vente au Palais des Congrès, Porte Maillot³, parce qu'il était

¹ Ce classeur est à la Fondation Saint-John Perse sous la cote N 10 MS 293. On devine encore qu'un calendrier anglais de l'année 1960 était collé à l'intérieur. L'édition la plus récente mentionnée dans ce recensement date de 1965 (*Honneur à Saint-John Perse*).

² Par la Librairie Walden.

³ Expert : Emmanuel de Broglie ; commissaire-priseur : Poulain Le Fur.

augmenté de lettres autographes de Charles Asselineau et de Mme Aupick.

Or l'exemplaire qui a appartenu à Saint-John Perse et qui est conservé à la Fondation est bien plus remarquable encore puisqu'il s'agit du propre exemplaire de Charles Asselineau et que celui-ci l'a enrichi en insérant dans la reliure quinze documents dont le plus important pour nous est une lettre autographe de Charles Baudelaire. Lettre d'autant plus précieuse qu'elle est une des toutes dernières de Baudelaire, et encore en partie inédite à ce jour.

Il s'agit de la lettre du 5 février 1866, adressée de Bruxelles à son ami Charles Asselineau qui, alerté par des rumeurs, s'inquiétait de la santé du poète. Baudelaire lui répond avec une lucidité pathétique. À peine plus d'un mois plus tard la paralysie l'empêchera définitivement d'écrire (le dernier envoi autographe sera pour sa mère, le 20 mars 1866) et, comme l'on sait, sa mort surviendra en août 1867 après une longue période d'aphasie.

Sagement pliée dans ce livre – qu'A. Leger n'avait pas mentionné dans son recensement des éditions rares et que les chercheurs avaient peu de raisons *a priori* d'aller consulter, puisqu'il a été réédité – la lettre est restée très longtemps ignorée. Fort heureusement Corinne Cleac'h-Chesnot, bibliothécaire de la Fondation, a remarqué la présence de cette lettre, l'a détachée du livre pour l'utiliser lors d'une exposition, puis mise en lieu sûr dans un coffre – dans une chemise sous transparent neutre – en attente d'un classement. Et c'est ainsi qu'à l'occasion d'une recherche personnelle je l'ai à mon tour redécouverte ; il m'a semblé urgent de porter à la connaissance de tous les fervents de Baudelaire, de Saint-John Perse et de la poésie l'existence d'un tel document.

La lettre se présente sous la forme d'une feuille (21 x 26) pliée en deux et écrite recto-verso, soit 4 pages. Elle est de la main de Baudelaire, et comporte sa signature. L'écriture est assez lisible

même si, à deux reprises, Baudelaire a dû s’y reprendre à trois fois pour écrire un verbe. Elle était insérée entre les pages 92 et 93 du livre d’Asselineau attachée par un léger filet de colle.

Son contenu avait été utilisé en partie dans le corps même du livre d’Asselineau (la partie de la lettre concernant le *Parnasse Contemporain* n’apparaissant pas). Les spécialistes de Baudelaire devaient donc se contenter de cet extrait – que Claude Pichois a reproduit pour son édition de la Correspondance de Baudelaire, dans la Bibliothèque de la Pléiade⁴. Nous indiquerons (par des // et des notes) les limites entre les parties connues et inédites de cette lettre.

5 février 66.

Mon cher Asselineau

Vos trois lignes m’ont donné des⁵ remords. Ainsi vous voulez bien me faire voir que vous pensez à moi, et moi (qui pense souvent à vous d’ailleurs) je ne vous le montre jamais.

Mais //⁶ ce n’est pas chose facile pour moi que d’écrire. Si vous avez quelque bon conseil à me donner, vous me ferez plaisir. À proprement parler, depuis 21 mois j’ai été presque toujours malade. Mais je ne compte pas les diarrhées et le contraire. – En février de l’année dernière, violente névralgie à la tête, ou rhumatisme aigu, lancinant ; 15 jours à peu près. Peut-être est-ce autre chose ? Retour de la même affection en décembre. – En janvier, autre aventure. Un soir, à jeun, je me mets à rouler et à faire des culbutes comme un homme ivre, m’accrochant aux meubles et les entraînant⁷ avec moi. Vomissement de bile ou d’écume blanche. Voilà invariablement⁸ la gradation : je me porte parfaitement bien, je suis à jeun, et tout à coup, sans préparation ni cause apparente, je sens du vague, de la distraction, de la stupeur. – Et puis une douleur atroce à la tête. Il faut

⁴ Charles Baudelaire, *Correspondance*, édition de Claude Pichois avec la collaboration de Jean Ziegler, comportant notices, notes, variantes, t. I & II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973. cf. t. II p. 586-587.

⁵ Écrit par-dessus un mot biffé, illisible.

⁶ Début de la partie connue de la lettre.

⁷ ~~important~~

⁸ 1^{er} mot de la page 2.

absolument que je tombe, à moins que je ne sois couché en ce moment là sur le dos. – Ensuite, sueur froide, vomissements. Longue stupeur.

– Pour les névralgies, on m’avait fait prendre des pilules composées de quinine, de digitale, de belladone et de morphine. Puis applications d’eau sédative et de térébenthine, très inutiles d’ailleurs, je crois.

– Pour les vertiges, eau de Vichy, valériane, éther, eau de Pullna (purgatif)

Le mal a persisté. Maintenant des pilules dans la composition desquelles je me souviens qu’il entre de la valériane, un oxyde de zinc, de l’assa foetida, etc... C’est donc des anti-spasmodiques.

Le mal persiste. Et le médecin a prononcé le grand mot : hystérie !

En bon français : je jette ma langue aux⁹ chiens. Il veut que je me promène¹⁰ beaucoup, beaucoup. C’est absurde. Outre que je suis devenu d’une timidité et d’une maladresse qui me rendent la rue insupportable, il n’y a pas moyen de se promener ici, à cause de l’état des rues et des routes, surtout par ce temps. Je cède, pour la première fois au désir de me plaindre. Connaissez-vous ce genre d’infirmité ? Avez-vous déjà vu ça ?

//¹¹ Qu’est-ce que c’est qu’un journal qui s’intitule l’Art ? C’est Sainte Beuve qui m’a parlé de ça, à propos d’un article qu’on y a fait sur moi, et que naturellement je n’ai pas vu.

Catulle Mendès m’a écrit, il y a déjà assez longtemps, pour me prier¹² de l’autoriser à puiser dans des journaux les dernières pièces de vers que j’ai faites, et de lui en donner de plus quelques-unes inédites. Et puis, il m’offrait 100 francs, que j’ai acceptés sans honte, n’ayant rien, et ajoutant à mes dépenses ordinaires le pharmacien et le médecin. Les vers, me disait il, étaient destinés¹³ à un recueil nouveau : Le Parnasse. Mais il ne m’a plus rien¹⁴ écrit, ni pour les épreuves, ni pour les 100fr, bien que je l’aie autorisé à prendre tout ce qu’il voudrait, et que

⁹ 1^{er} mot de la page 3.

¹⁰ Baudelaire se reprend à trois fois pour écrire ce verbe.

¹¹ Début de la partie inédite de la lettre.

¹² À nouveau, se reprend à trois fois pour écrire ce verbe.

¹³ 1^{er} mot de la page 4.

¹⁴ Rajouté en interligne.

je lui aie envoyé de l'inédit. Si le Parnasse est mort avant de naître, il eut¹⁵ été poli de m'avertir.

Malassis, qui ne veut jamais perdre aucune miette, s'est avisé de ramasser un tas d'épaves de moi. Je lui en ai fait don. Vous recevrez, un de ces jours, quelques exemplaires des épaves¹⁶ pour la contrebande.

Ça ne peut pas être exposé publiquement et il ne faut pas en donner aux journaux.

//¹⁷ Merci encore une fois pour¹⁸ votre bonne lettre. Donnez moi la distraction d'une réponse. Serrements de main à Banville, à Manet, à Champfleury, si vous les voyez.

Charles Baudelaire¹⁹

Claude Pichois et Jean Ziegler indiquent dans leurs notes²⁰ que l'exemplaire de Charles Asselineau a été vendu, début décembre 1874²¹ mais ne peuvent apporter plus de précisions sur le devenir de l'ouvrage. Maintenant que nous l'avons retrouvé nous pouvons compléter ces informations.

Le livre contient en effet deux extraits de catalogues de vente (sur lesquels nous reviendrons) et deux *ex-libris* : le premier d'Asselineau bien sûr, le second nous découvre dans un phylactère le nom d'un nouveau propriétaire : Samuel Putnam Avery. Ce riche américain (1822-1904) est célèbre pour avoir collectionné plus de 17000 dessins et lithographies de 978 artistes de son temps, avec une prédilection pour les graveurs français comme Félix Bracquemond et Léopold Flameng. Or dans les documents conservés par Asselineau dans son exemplaire se trouvaient – outre la lettre autographe de

¹⁵ Sic.

¹⁶ Remplace : ~~de ça~~

¹⁷ Fin de la partie inédite de la lettre.

¹⁸ Remplace : ~~de~~

¹⁹ Si l'on renverse le feuillet, on trouve écrit un début de phrase, biffé : ~~Cette petite fille~~

²⁰ *Op. cit.* t. II, p. 957.

²¹ *Catalogue de la Bibliothèque romantique de feu M. Charles Asselineau*, P. Rouquette, A. Voisin et J. Baur, 1874, n° 12 ; vente 1^{er}- 3 décembre 1874.

Baudelaire et plusieurs articles de presse – un certain nombre d’eaux-fortes, dont un portrait de Banville par Dehondecq, un portrait de Malassis par Legros, et enfin un portrait de Ch. Asselineau par Flameng.

À cela s’ajoutait une pièce très intéressante – qui a dû attirer notre collectionneur plus encore que la lettre de Baudelaire – un projet de frontispice pour les *Fleurs du mal*, gravé par *Bracquemond* et finalement refusé par Baudelaire, représentant un impressionnant squelette portant fruits et abondante frondaison au milieu de six fleurs à hautes tiges droites.

Après la mort de Samuel Putnam Avery une partie de sa collection a été vendue le 10 novembre 1919 à New York à la galerie Anderson, peut-être est-ce à cette occasion que le livre d’Asselineau a changé de mains. Pour ceux qui auront à compléter notre enquête, nous reproduisons les deux extraits de catalogues découpés et collés dans le livre (on ne s’étonnera pas de constater que le second est en anglais).

n° 25266. ASSELINEAU (Charles). *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre*, par Charles Asselineau, Paris, Alph. Lemerre, 1869, in-12, mar. brun jans.²², tr. dor. (*Amand.*)

EDITION ORIGINALE ornée de 5 portraits gravés par *Manet* et *Bracquemond*. Exemplaire de l’auteur imprimé sur PAPIER DE HOLLANDE auquel on a ajouté : 1° le portrait de Banville, par *Dehondecq* ; 2° le portrait de Poulet-Malassis, par *Legros* (tiré à 10 épreuves) ; 3° le portrait de Legros, par *Bracquemond*, épreuve sur Japon ; 4° le portrait d’Asselineau, par *Flameng* ; 5° un portrait de Baudelaire en collégien ; 6° le rarissime frontispice des *Fleurs du mal*, gravé par *Bracquemond*, frontispice refusé par Baudelaire, épreuve sur Japon ; 6°²³ une lettre autographe de Baudelaire de 4 p.

²² Il faut comprendre : « maroquin brun janséniste ».

²³ On remarque une erreur dans la numérotation.

datée de 1866 et adressée à Asselineau ; 7° divers articles de journaux.

*

* *

n° 278 Asselineau, Charles.

Charles Baudelaire ; Sa Vie et Son Œuvre. Paris, Lemere (sic), M.DCCC.LXIX.

[3] 1. [iv] 109 [I] p. newspaper cuttings added. 10 ports. I pl. 17.8 x 11.5 cm.

Modern French binding. Full olive brown crushed levant extra, by Amand. Inner borders gold-tooled. Gold edges over marbling. Marbled paper linings. Embossed initial ex-libris of J. N. in red and gold. Armorial ex-libris of Charles Asselineau. Autograph letter of Charles Baudelaire inserted. The inserted etchings are by Legros, Flameng and Bracquemond. Bound for Mr. Avery.

Nous ne savons pas comment ce livre est arrivé dans la bibliothèque personnelle d'Alexis Leger ; achat, ou plus probablement cadeau d'un ami fortuné, il est certain que sa possession a dû combler Saint-John Perse. En effet son intérêt pour la correspondance de Baudelaire est attesté très tôt puisque nous conservons à la Fondation une édition des *Fleurs du Mal*²⁴, signée : *Alexis Leger Pau – [19]04*, qui contient dix-neuf feuillets volants où le jeune poète a recopié (d'une écriture fine et recourant à de nombreuses abréviations, donc pour son usage personnel) des extraits de lettres de Baudelaire adressées à ses amis ou à Mme Sabatier. Cela forme un florilège de vingt-neuf lettres ; toutes disponibles à partir de l'édition de la correspondance de Baudelaire par Félix Gautier en 1906. L'absence de lettres à Mme Aupick (éditées pour la

²⁴ Baudelaire, Charles, *Œuvres complètes de Charles Baudelaire, I Les Fleurs du mal*, Edition définitive augmentée d'un grand nombre de poèmes nouveaux, précédée d'une notice par Théophile Gautier, Paris, Calmann-Lévy éditeurs, 1903.

première fois en 1917), conforte l'idée que ce travail de réécriture a été effectué très tôt par Alexis Leger.

Cherchait-il à éclairer l'œuvre poétique de Baudelaire par sa vie ? Se formait-il ainsi à conduire sa propre correspondance d'écrivain ? Autant de pistes pour ceux qui voudront approfondir les liens du jeune Alexis Leger avec Baudelaire, poète qu'il admirait, comme on le sait.

Pour conclure, signalons qu'une nouvelle surprise nous était réservée dans notre étude du précieux livre d'Asselineau : en le feuilletant attentivement nous avons découvert qu'un autre autographe de Baudelaire, aux dimensions plus modestes (10,5 x 13,7), était inséré dans cet ouvrage. Il s'agit d'un billet, non signé, couvert recto-verso d'une écriture malhabile, difficile à déchiffrer. Il n'est pas mentionné dans les catalogues de vente. Deux hypothèses peuvent expliquer cette absence : soit le document a été rajouté après la dernière vente, soit, plus probablement, Asselineau lui-même l'avait passé sous silence. Et cela sans doute par pudeur car ces quelques mots, griffonnés au crayon par Baudelaire – pour lui-même ou pour un médecin – révèlent ses souffrances intimes :

« Si c'est Hémiplégie, c'est trop.

Si c'est indigestion, ce n'est pas assez.

Congestion et impuissance générales.

Impossibilité de rester sur le séant ni debout ou de se servir du bras ~~gauche~~ droit.

La 1^{ère} fois je (*ills.*) dans la nuit des vomissements.

La 2^{ème} fois les symptômes durent plus longtemps et embarras dans la langue.

Érection avec émission – nuit du 21 au 22

aujourd'hui 23²⁵ impossibilité de me mouvoir et la tête oscille encore sur les épaules ».

Si nous recoupons les données de ce billet avec les lettres écrites puis dictées par Baudelaire à cette époque, il paraît très probable qu'il date de la fin mars 1866 ; c'est-à-dire qu'il serait

²⁵ On pourrait lire aussi : « nuit du 21 ou 23 aujourd'hui 28... »

légèrement postérieur²⁶ à la dernière lettre autographe (à Mme Aupick) du 20 mars. L'on sait par ailleurs que Baudelaire perd définitivement toutes ses facultés d'expression après l'ictus hémiplegique qui survient dans la nuit du 30 au 31 mars²⁷ ; ce billet – que possédait, à notre grand étonnement, Saint-John Perse – serait donc le tout dernier écrit de Baudelaire.

Que de souffrances humaines peuvent se cacher dans un livre tantôt recherché comme un précieux trésor, tantôt oublié sur les étagères d'une bibliothèque ! On nous pardonnera notre impudeur mais il fallait que nous redonnions ces mots ultimes à ceux que Baudelaire interpellait comme ses frères.

Christian Rivoire
Professeur agrégé

²⁶ D'ailleurs ce papier est collé après la p. 98, au dos du portrait de Baudelaire gravé par Manet, dans le livre d'Asselineau ; c'est-à-dire après la lettre autographe.

²⁷ Le samedi 31 mars 1866 Mme Hugo écrit à son mari : « Baudelaire est perdu [...] La maladie a presque entièrement envahi le cerveau. » (Baudelaire, *Correspondance*, *op. cit.* t. II p. 974).